

ÉTAT DU MAINE

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

Lieu : _____

No. de dossier _____

AVIS : Ce formulaire est fourni à des fins de référence uniquement. Veuillez remplir la version anglaise de ce formulaire en anglais. Si vous avez besoin d'aide, rendez vous au greffe où un interprète sera appelé.

CONCERNANT :

**CONSENTEMENT ET
ORDONNANCE DE DÉCHÉANCE
DES DROITS PARENTAUX
22 M.R.S. §§ 4050-40**

Le _____, dans une action engagée conformément aux dispositions de la loi sur les services aux enfants et aux familles et sur la protection des enfants (Child and Family Services and Child Protection Act), 22 M.R.S. §§ 4001-4099-H, le Département des Services de santé et des Services sociaux de l'État du Maine a déposé une requête en déchéance de droits parentaux auprès du présent tribunal, relative à l'enfant/aux enfants susnommé(s).

Sur ordonnance du présent tribunal, une audience de la requête en déchéance est prévue pour le _____. Hormis ce qui est indiqué dans la présente, toutes les parties ont été avisées dûment et en temps opportuns que cette procédure était en cours.

Le préavis fourni à _____ est insuffisant. Le tribunal demande donc par la présente qu'il/elle soit avisé comme suit : _____

Les parties suivantes étaient présentes ensemble au tribunal, devant Son Honneur _____ :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Mère _____ | <input type="checkbox"/> Avocat de la mère _____ |
| <input type="checkbox"/> Père _____ | <input type="checkbox"/> Avocat du père _____ |
| <input type="checkbox"/> Agent du Département _____ | <input type="checkbox"/> Assistant au procureur général _____ |
| <input type="checkbox"/> Mineur _____ | <input type="checkbox"/> Tuteur d'instance _____ |
| <input type="checkbox"/> Personne s'occupant de l'enfant/des enfants _____ | <input type="checkbox"/> Avocat _____ |

A. Le Département des Services de santé et des Services sociaux a n'a pas déposé d'exemplaire du préavis de la présente procédure tel qu'il a été fourni à la personne s'occupant des enfants (c.à.d. parents d'accueil, parents pré-adoptifs et/ou membres de la famille s'occupant des enfants). Le tribunal demande par la présente que _____ soit avisé(e)/soient avisé(e)s, comme suit : _____.

B. Un mineur d'âge approprié a n'a pas été avisé de cette procédure.

C. L'enfant/les enfants est/sont arrivé(s) en famille d'accueil le _____.

D. Date de la dernière visite du tuteur d'instance auprès de l'enfant/des enfants : _____.

Date du dernier rapport du tuteur d'instance : _____

Le rapport du tuteur d'instance a n'a pas été admis à la preuve et a été transmis aux différentes parties.

E. D'autres actions en justice sont en cours au tribunal de _____ concernant les contacts entre les parties et certaines autres personnes impliquées dans cette affaire.

Une ordonnance rendue par le tribunal de _____ et en vigueur interdit les contacts entre les parties et certaines autres personnes impliquées dans cette affaire.

CONSENTEMENT À LA DÉCHÉANCE DES DROITS PARENTAUX

Je, soussigné(e) _____, mère père de l'enfant/des enfants susnommés, comprends que le Département des Services de santé et des Services sociaux de l'État du Maine a déposé une requête demandant au tribunal la déchéance de mes droits parentaux sur _____, et que si le tribunal ordonne la déchéance de mes droits parentaux, une telle ordonnance aura les effets suivants :

Une ordonnance de déchéance des droits parentaux élimine tous les droits, pouvoirs, privilèges, immunités, devoirs et obligations que le parent et l'enfant ont l'un envers l'autre, à l'exception des droits d'hériter.

La déchéance des droits d'un parent n'a pas d'effet sur les droits de l'autre parent.

Un parent dont les droits ont été déchus n'est pas en droit d'être informé des procédures d'adoption de l'enfant et il n'aura pas non plus le droit de soulever d'objection quant à l'adoption, ou de participer à la procédure.

Aucune ordonnance de déchéance de droits parentaux ne pourra déchoir un enfant de ses droits à des avantages auxquels il aurait accès par l'intermédiaire d'une personne tierce, d'une agence, d'un État ou des États-Unis, et elle ne pourra pas non plus affecter les droits et avantages auxquels un Amérindien peut prétendre du fait de sa descendance d'un membre d'une tribu indienne reconnue au niveau fédéral.

Les effets d'une ordonnance de déchéance m'ont été expliqués, je les ai compris et je consens par la présente, en toute connaissance de cause et de plein gré, à la déchéance de mes droits parentaux par rapport à l'enfant/aux enfants nommés ci-dessus.

Je renonce également à mon droit de faire appel dans le cadre de cette affaire.

Date _____

Signature : _____

CONSTATATIONS ET ORDONNANCE

Le parent dont la signature figure ci-dessus a comparu devant moi et a approuvé de plein gré et en toute connaissance de cause le consentement à la déchéance des droits parentaux qui précède. Par conséquent, **IL EST ORDONNÉ PAR LA PRÉSENTE**, conformément à 22 M.R.S. §§ 4050 et 4057, que les droits parentaux de _____ par rapport à _____ soient et sont désormais déchus.

Le plan de permanence sera comme suit : _____.

Avant la déchéance de ses droits parentaux, le parent a été condamné pour un délit à l'encontre l'enfant. Les droits parentaux de _____ sont désormais déchus. Le parent/les parents dont les droits parentaux ont été déchus doit/doivent verser un montant fixe de l'ordre de _____ \$ pour contribuer aux besoins financiers futurs de l'enfant. 22 M.R.S. § 4056(5).

Le greffier devra indiquer ce qui suit dans le registre :

Dépôt de consentement et d'ordonnance de déchéance des droits parentaux de la mère du père de _____ en date du _____.

Révision judiciaire prévue pour le _____.

Conformément à M.R. Civ. P. 79(a), la présente ordonnance est incluse au registre pour référence, conformément aux directives spécifiques du tribunal.

Date : _____

Juge, tribunal de première instance du Maine

NOTIFICATION D'ORDONNANCE

Des exemplaires de l'ordonnance ont été fournis aux parties en main propre par envoi d'un exemplaire par courrier ordinaire aux personnes suivantes :

- Assistant au procureur général
- Avocat de la mère/mère se représentant elle-même
- Avocat du père/père se représentant lui-même
- Tuteur d'instance
- Bureau CASA (avocat spécial désigné par la Cour) du Maine, le cas échéant
- Autre : _____
- Autre : _____

Date: _____

Greffier du tribunal de première instance